

Paris, le 31 mai 2017

Législatives 2017 : suspension des émissions de la campagne officielle et reprise le 3 juin

À la suite des décisions de ce jour du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, réuni en assemblée plénière, a abrogé ses décisions relatives aux modalités de diffusion des émissions de la campagne officielle des élections législatives.

Par voie de conséquence, aucune émission ne sera diffusée les jeudi 1er et vendredi 2 juin. Les nouvelles règles qu'adoptera demain le CSA permettront la reprise de ces diffusions samedi 3 juin.